

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2025**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 11
	Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit mars le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 13 mars 2025

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, CARRILLAT Olivier, GENOUX-PRACHEX Lionel, Monsieur ROTH Jean-Luc
 Mesdames BONIER Laurence, ALLARD-VAUTARET Claire, GONTHIER-GEORGES Céliane, BAYAT-RICARD Marianne, VALLENTIEN Jennifer, CHARDON Audrey

Excusés : Madame COINDET Jocelyne
 Messieurs BOURDIN Fabian, PARENT Philippe

Absent : LAMARLE Nadège

GONTHIER-GEORGES Céliane a été élue secrétaire.

VOTE DU CFU 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle que le CFU (Compte Financier Unique) est la nouvelle présentation des comptes locaux. Il est la fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public.

Vu le Compte Financier Unique du budget principal de la commune de Chênex,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les éléments susvisés,

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1
---	-----------

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	957 832,25	1 063 000,00	2 030 832,25
	Recettes réalisées (1)	B	549 057,45	1 024 783,37	1 573 840,82
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 030 000,00	1 083 000,00	2 113 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	431 258,85	648 446,24	1 279 705,09
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	117 798,60	176 337,13	294 135,73
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	62 167,75	20 000,00	62 167,75
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	179 966,35	196 337,13	376 303,48
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	179 966,35	196 337,13	376 303,48

Après avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal valide le CFU 2024 du budget principal tel que présenté.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance
GONTHIER-GEORGES Céliane

Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES

